



Madame MOHTY Ola

Paris, le 7 décembre 2018

Objet : Prix de l'AHJUCAF 2018 pour la promotion du droit

Chère Madame,

J'ai le plaisir de vous annoncer que le jury du prix de l'AHJUCAF, réuni à Niamey (Niger) le 4 décembre 2018, vous a choisie à l'unanimité comme lauréate de son édition 2018 pour votre thèse « L'information du consommateur et le commerce électronique », soutenue le 12 septembre 2017 à l'Université de Rennes 1, en cotutelle internationale avec l'Université libanaise, réalisée sous la codirection de Mme Célia ZOLYNSKI, professeur à l'Université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines-Paris-Saclay et de M. Ali IBRAHIM, professeur à l'Université libanaise.

Le prix de 3.000 euros d'aide à l'édition de votre recherche vous sera remis solennellement lors d'une cérémonie dont nous fixerons la date et le lieu à l'occasion d'un événement organisé par l'AHJUCAF.

Au nom du président BATOKO et de l'ensemble du jury dont vous trouverez la liste dans le document joint, je tiens à vous féliciter pour la qualité de votre recherche en phase avec les priorités de l'AHJUCAF, notamment dans la perspective du prochain congrès qui se déroulera à Beyrouth les 27-29 mai 2019 sur le thème « La diffusion de la jurisprudence francophone des Cours suprêmes au temps de l'internet », pour lequel vous pourriez apporter votre contribution.

Je vous prie de bien vouloir agréer, chère Madame, l'expression de toute ma considération.

Jean-Paul JEAN
Président de chambre honoraire à la Cour
de cassation,
Secrétaire général de l'AHJUCAF